

AFP 27-11-2015 - 08:48

environnement

recyclage

déchets

La canette, une vieille dame qui veut se recycler

[voir les photos](#)

©Photo:AFP/Archives/GUILLEMETTE VILLEMINE

A+ A-

Pour les 80 ans de la canette, les professionnels de l'emballage métallique veulent qu'elle reste dans l'air du temps. A trois jours de la COP21, ils jouent la carte verte et promettent d'intensifier leurs efforts en matière de recyclage.

L'enjeu est de taille. En France, plus de 5 milliards de canettes ont été remplies en 2014, selon les chiffres dévoilés jeudi à Paris par l'association La Boîte Boisson, lors de l'anniversaire de la canette, née en 1935 aux Etats-Unis.

En 20 ans, la consommation française a plus que quadruplé, passant de 17 à 76 boîtes par personne chaque année.

"Trois canettes sur quatre sont recyclées aujourd'hui", a assuré Sylvain Jungfer, délégué général de l'association, qui regroupe les producteurs d'emballages métalliques (Ball, Crown et Rexam) ainsi qu'ArcelorMittal (acier) et Constellium (aluminium).

"Mais 1 milliard de canettes sont consommées hors domicile et là, il y a encore trop d'emballages qui sont soit enfouis, soit incinérés, il faut renforcer les efforts", a-t-il confié à l'AFP.

Légères et solides, les canettes sont en effet adaptées à une "consommation nomade", volontiers emportées pour un pique-nique ou une sortie.

Trop souvent, l'emballage est ensuite abandonné dans la nature, sur le rebord d'une fenêtre ou, au mieux, jeté dans une poubelle classique, sans faire le tri.

Pour faire face, la filière a lancé depuis 2010 le programme "Chaque canette compte", qui monte en puissance et a permis de collecter 21 millions de canettes en 2014, soit 200 tonnes de déchets.

Le principe est d'installer des collecteurs dédiés aux canettes sur les grands événements comme les 24H00 du Mans ou la Braderie de Lille ou dans des structures locales partenaires.

"On offre des kits de collecte, des outils d'information et d'éducation auprès du consommateur, sur des lieux où souvent le tri n'était pas fait", explique Sylvain Jungfer.

- Un combat de longue haleine -

Cette initiative correspond à de "vrais besoins", salue Sylviane Oberlé, chargé de mission prévention des pollutions à l'Association des maires de France. Il y a un gisement important d'emballages consommés en dehors du foyer, estimé entre 100.000 et 200.000 tonnes. Une canette, si elle n'est pas jetée, mettra de 100 à 500 ans pour se dégrader.

Mais le tri est un combat de longue haleine, prévient-elle. "Cela fait plus de 20 ans que les communes en parlent et, depuis cinq ans, nos collectivités constatent que l'espace public se dégrade et que les gens prennent des habitudes déplorables".

Potentiellement, la canette métallique, qu'elle soit en acier ou en aluminium, est pourtant "recyclable à l'infini". C'est d'ailleurs le slogan adopté par les industriels pour insister sur leur engagement durable.

"L'acier par exemple peut être transformé en élément pour des blocs-moteurs ou du fer à béton", confirme François Demeure dit Latte, directeur financier de Eco-Emballages, entreprise agréée par l'Etat pour piloter le tri et le recyclage des emballages.

Petit bémol, les 250 centres de tri français peuvent tous recycler l'acier - il suffit d'un aimant - mais pas toujours l'aluminium, qui nécessite l'utilisation d'un système plus complexe "de courants de Foucault".

Dans le domaine de la boisson, notamment gazeuse, la canette est en rivalité avec la bouteille en verre sur cette question du recyclage.

A y regarder rapidement, le verre apparaît beaucoup mieux recyclé. Il est collecté dans des bacs indépendants et jouit d'un taux de recyclage très élevé, de 85%, avec des coûts faibles pour être intégré à la fabrication de nouvelles bouteilles.

Mais de plus près, en examinant la durée de vie de l'emballage, le constat est plus nuancé. Pendant le transport, le verre, plus lourd, a un impact carbone plus important que la canette moderne, pas plus épaisse qu'un cheveu.

En queue de peloton, le plastique, dont le recyclage est techniquement plus difficile à réaliser car il faut séparer les quelque sept résines qui le composent.